

Vahé Gabrache : nous l'avions croisé aux obsèques de Charles Aznavour

Et quelques années avant , nous étions dans le même hôtel à Gumri , pour la visite du Pape François en Arménie car Vahé Gabrache est un fervent catholique .



Vahé Gabrache est un ancien trésorier du Parti libéral-radical genevois à Pregny-Chambésy, près de Genève, et à la tête de la Société Gabrache SA, un groupe aux activités diverses (« *toutes opérations financières, immobilières et commerciales internationales ; import-export de matières premières, organisations de voyages, etc* »).

Il a été le président de Cofinor SA depuis 2012, société dissoute en 2015 .

{Cofinor exerçait une activité de compensation. Dans la banque et la finance, ce type de société est l'intermédiaire entre le vendeur et l'acheteur pour garantir la bonne foi de la transaction.

Elle fait la somme de tous les mouvements, calcule et verse le solde de chaque teneur de compte. La chambre assure le risque de contrepartie (de la transaction), jouant en dernier ressort, le rôle de fonds de garantie.

Les chambres de compensation sont nées dans les années 1970, dans la dématérialisation des échanges, afin d'accélérer et de sécuriser les transferts de

fonds.]

Le comptable suisse de Serge Dassault, Gérard Limat, aurait fait transiter au moins 53 millions d'euros entre la Suisse et la France par le biais de Cofinor.

Gérard Limat aurait fourni à la société Cofinor des fonds placés au Luxembourg, au Liechtenstein et en Suisse. Cofinor se serait ensuite chargée de les lui redistribuer, en espèces, à Paris via un « *livreur* ».

Cofinor serait ainsi sorti du rôle théorique de la chambre de compensation. Alors que cette dernière permet de cautionner des échanges financiers, elle aurait servi d'intermédiaire avec un seul client et non lors d'une transaction.

La société suisse était apparue aussi dans l'affaire Bettencourt. Elle aurait rapatrié plusieurs millions d'euros en liquide, de la Suisse vers la France, entre 2007 et 2009.

René Merkt, l'avocat suisse des Bettencourt, cité dans le livre *Cache Cash*, aurait expliqué comment il a fait passer 4 millions d'euros à Patrice de Maistre, ancien homme de confiance des Bettencourt :

« Je donnais l'ordre à Cofinor pour une remise à Paris. Cofinor dispose de correspondants qui évitent ainsi des passages de frontières. Je remboursais ensuite Cofinor. »

Les journalistes Mathieu Delahousse et Thierry Lévêque, qui ont enquêté sur les mouvements d'argent liquide en France, expliquent comment éviter de franchir la frontière avec une valise pleine de billets :

« La compensation consistait à faire voyager l'argent sans que celui-ci bouge physiquement. Exemple : la banque suisse dans laquelle les Bettencourt possèdent un compte très largement créditeur peut se porter caution auprès de Cofinor pour des fonds à rendre disponibles dans une banque française, sous la forme d'un crédit par exemple. L'astuce intervient au moment où les établissements suisse et français équilibrent leurs comptes. Genève pourrait envoyer un virement... »

sources : Le Monde , Libération , France Inter , 20 Minutes , le livre "Cache

Cash", Registre du Commerce suisse